

Séance extraordinaire du conseil municipal

21 avril 2026
13h30

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Gabriel tenue le **21 avril 2026 à 13h30**, à la salle du conseil municipal située au 45, rue Beausoleil.

Conformément à l'article 325 de la *Loi sur les cités et villes*, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil municipal dans les délais prescrits. Seuls les sujets mentionnés à cet avis seront traités lors de la présente séance.

Les membres du conseil municipal étant présents sont :

Monsieur Gaétan Gravel, maire
Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller no. 5
Monsieur Stephen Subranni, conseiller no. 6

Est présente à distance, par un moyen permettant à toutes les personnes qui participent ou assistent à la séance de se voir et de s'entendre en temps réel :

Madame Dominique Bernèche, conseillère no. 2

Est également présent :

Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier
Monsieur

Les membres du conseil municipal étant absents sont :

Madame Julie Croisetière, conseillère no. 1
Monsieur Serge Deschênes, conseiller no. 3
Madame Sylvie St-Georges, conseillère no. 4

Nombre de personnes représentant le public : 0

1- Ouverture de la séance

Résolution 193-04-2026

ATTENDU QUE les membres du conseil présents forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d'assemblée, et monsieur Michel St-Laurent, à titre de greffier d'assemblée ;

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la séance ordinaire du conseil du 21 avril 2026 soit ouverte à 13h30.

2- Adoption de l'ordre du jour

Résolution 194-04-2026

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance ;

Il est proposé par Dominique Bernèche
Appuyé par Stephen Subranni
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que présenté, en retirant le point suivant :

3. Mandat à Can-Explore pour un test de fumée visant à cibler les raccordements inversés

3- Mandat à Can-Explore pour un test de fumée visant à cibler les raccordements inversés

RETIRÉ

4- Demande d'avenant au mandat de GBI pour l'unité d'enlèvement du fer et du manganèse

Résolution 195-04-2026

ATTENDU le mandat confié à la firme GBI pour l'unité d'enlèvement du fer et du manganèse par filtration au sable vert ;

ATTENDU la demande d'avenant de GBI pour des honoraires supplémentaires pour des services effectués lors de la phase de conception détaillé du projet ;

Il est proposé par Christian Paquin Coutu
Appuyé par Dominique Bernèche
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le demande d'avenant de la firme GBI pour des honoraires supplémentaires pour des services effectués lors de la phase de conception détaillé du projet, pour un montant de 10 500 \$, taxes en sus, soit acceptée.

5- Demande d'avenant au mandat d'EXP pour l'évaluation de la capacité résiduelle des infrastructures et le plan directeur des eaux usées (étude de capacité)

Résolution 196-04-2026

ATTENDU le mandat confié à la firme EXP pour l'évaluation de la capacité résiduelle des infrastructures et le plan directeur des eaux usées excluant la campagne de débit (étude de capacité) ;

ATTENDU la demande d'avenant d'EXP pour l'accompagnement et le traitement des données qui découleront de la campagne de mesure de débit non prévue à l'offre de services initiale exigeant la préparation d'un devis pour appel d'offres et la définition de la localisation des points de mesure de débit ;

Il est proposé par Stephen Subranni
Appuyé par Christian Paquin Coutu
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la demande d'avenant de la firme EXP pour l'ajout d'une campagne de mesure de débit, pour un montant de 2 500 \$, taxes en sus, soit acceptée.

6- Période de questions

7- Levée de la séance

Résolution 197-04-2026

ATTENDU QUE tous les points à l'ordre du jour de la présente séance ont été traités ;

Il est proposé par Stephen Surbranni
Appuyé par Dominique Bernèche
Et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE cette séance soit levée à 13h45.

Gaétan Gravel
Maire

Michel St-Laurent
Directeur général et greffier

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Gaétan Gravel
Maire